

# Aspects logistiques d'une grève de la faim

*Näïma Bouali,  
Eric Cazes,  
Annie  
Champion,  
Evelyne Dal,  
Baudouin Denis,  
Chantal  
Hoornaert,  
Françoise  
Martin, médecins  
en maisons  
médicales,  
Bénédicte  
Dubois, cellule  
politique de la  
Fédération des  
maisons  
médicales et  
Patrick Jadouille,  
président du  
conseil  
d'administration  
de la Fédération  
des maisons  
médicales.*

.....

*Une structuration officielle est souvent difficile vu la fréquente pléthore de bonnes volontés qui vont dans tous les sens et la volonté des comités de soutien de parfois tout prendre en charge. Et d'ailleurs la plupart du temps, quand les soignants arrivent, rien n'est très organisé !*

.....

Un argument à mettre en avant pour pousser les pouvoirs publics à s'impliquer en vue d'une meilleure structuration logistique est le coût collectif majoré de ces grèves de la faim en cas d'insuffisance de prise en charge médicale de base, les hospitalisations étant alors plus rapides et plus nombreuses, et pas toujours justifiées. Pour les aider en terme de coordination logistique, les soignants confrontés à une grève de la faim peuvent néanmoins théoriquement compter sur les deux associations suivantes.

## ● La Croix-Rouge

Elle ne peut pas intervenir de sa propre initiative mais doit être sollicitée soit par un pouvoir public soit par un demandeur « privé » concerné par la situation de grève de la faim (autorité académique, fabrique d'église, ...) et qui devra alors financer cette intervention, d'où des réticences compréhensibles.

Dans l'urgence, ils sont compétents pour mettre en place une série de procédures et de services comme par exemple :

- apport en matériel de base : lits, couvertures, jeux pour enfants, ... mais pas les médicaments ;
- premiers soins de type secourisme ;
- analyse de la situation en vue de préciser les besoins, de faire l'inventaire des ressources

médicales disponibles (médecins généralistes, infirmières, ...) et d'organiser un planning de leurs passages ;

- coordination générale des différents intervenants.

En général, l'option de la Croix-Rouge sera d'être présente juste ce qu'il faut sans assurer une permanence 24h sur 24 car l'expérience montre que l'offre crée la demande.

Si une situation de grève de la faim a tendance à se prolonger, il n'est pas toujours évident pour la Croix-Rouge de rester car ils fonctionnent notamment avec des bénévoles et le coût pour l'organisme demandeur peut devenir lourd.

Par ailleurs, ce n'est malheureusement pas dans les missions de la Croix-Rouge de s'occuper de l'aspect social (une assistante sociale serait très utile : mise en ordre mutuelle...).

## ● Le CIRE (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers)

Cet organisme peut aider à évaluer où les personnes en sont, quelles sont leurs demandes. Si le mouvement de grève de la faim est encadré par un comité de soutien, le CIRE peut soit se retirer si telle est leur demande ou si les grévistes ont des revendications avec lesquelles le CIRE n'est pas d'accord, soit négocier un cadre avec ce comité en valorisant les ressources existantes en son sein. Le CIRE peut également faire appel à différentes associations ou personnes pour les aider (entre autre des structures sociales et des interprètes). ●